



## ESCALADE EN SALLE

### Conditions d'accès 2019-2020

Pour pouvoir accéder aux différents créneaux en accès libre des salles d'escalade du club, il faut :

#### **1. Etre adhérent du club :**

Il faut apporter sa nouvelle carte (saison 2019-2020) à retirer au local le jeudi soir (19h à 20h au 2 rue des Italiens – 74200 Thonon). Pensez au certificat médical ! Cette carte devra être présentée en début de séance au responsable présent. Les membres d'autres clubs CAF doivent souscrire une double affiliation pour accéder aux SAE.

#### **2. Passer le test d'accès aux SAE :**

Il se passe lors des créneaux escalade. Il faut se présenter aux responsables de la salle afin qu'ils vérifient les capacités d'assurance et l'état du matériel ( Voir le fichier Contenu du test ). Si le test est réussi, le responsable vous fera signer le règlement intérieur et scellera un bracelet sur le baudrier. Si le test n'est pas validé, le grimpeur n'aura pas accès aux SAE du club. Il peut néanmoins se former avec les cycles d'initiation proposés par le club.

**Pour l'accès à la salle de Margencel, il est impératif de détenir le niveau 3 du livret d'escalade !**

(Des sessions de validations et de préparations seront mise en place courant d'année pour acquérir le niveau.)

#### **3. Renouvellement et remplacement des bracelets :**

Pour le renouvellement du bracelet associé à l'adhésion précédente, voir avec le responsable de salle et lui présenter sa carte à jour. Il faudra signer le règlement intérieur. En cas de perte du bracelet, il faudra repasser le test d'accès à la SAE.

#### **4. Enfants ATTENTION :**

**SEUL LE CRENEAU DU VENDREDI SOIR A SAINT PAUL EST ACCESSIBLE EN PARENTS/ENFANTS.**

**Lors de ce créneau, les parents sont responsables de leurs enfants.**

Toute personne venant aux séances devra avoir validé le test et être en possession du bracelet scellé sur son baudrier. Dans le cas contraire, l'accès aux SAE lui sera refusé.

**! Bonne grimpe à tous !**